

LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE ET DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

2 jours

GÉRER EFFICACEMENT LES RISQUES DAB & RC

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation « DDA compatible » répond à l'obligation de formation, dans le cadre de la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA), entrée en vigueur le 23 février 2019

LES FONDEMENTS D'UNE OPÉRATION D'ASSURANCE

- › Le risque
 - criticité et probabilité
 - nature de la cotisation d'assurance
 - cycle inversé de l'assurance
 - nécessité de définir le risque
 - anti sélection, fausse déclaration
 - liceité de la garantie
- › Économie d'une opération d'assurance
 - ratio s/p, ratio combiné
 - prime pure et prime commerciale
 - une activité cyclique
 - taxes fiscales et parafiscales
 - principe indemnitaire et garantie forfaitaire
- › Le véhicule juridique
 - le contrat d'assurance
 - obligations liées au contrat d'assurance
 - information et sincérité réciproques – l'asymétrie d'information
 - durée du contrat et durée de la garantie
 - paiement de la prime
 - peut-on tout assurer ?
- › Les acteurs et leurs obligations
 - la compagnie : le fabricant
 - distribution, les différents canaux, conditions d'exercice
 - une activité répartie : réassureurs, gestionnaires, experts et autres
 - conventions entre assureurs

MÉCANIQUE DE LA GARANTIE

- › Valeur assurée
 - valeur réelle, expertisée ou non
 - valeur à neuf, valeur vétusté déduite
 - valeur conventionnelle ou agréée
 - premier risque
 - plafonds de garantie, reconstitution de garantie
 - franchise, intérêt et gestion
 - différentes modalités de franchises
 - risques de fréquence et risques d'intensité
 - valeur et préjudice
- › Durée de la garantie
 - prise de garantie différée
 - garantie subséquente
 - défaut de paiement de la prime
 - défaut d'appel de prime

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

- › Risques garantis
 - incendies, explosions
 - dommages électriques
 - tempêtes et événements climatiques, autres risques
 - catastrophes naturelles
- › Dommages garantis
 - risque de particulier et risques d'entreprise
 - dommages directs
 - risques locatifs, renonciation à recours
 - pertes financières, recours, autres dommages indirects
 - pertes d'exploitation, carences de fournisseurs

ASSURANCE DES AUTRES DOMMAGES AUX BIENS

- › Dégâts des eaux
- › Vol
- › Autres dommages
- › Risques financiers

ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ

- › Notions de droit de la responsabilité
 - fondement et création d'un droit
 - responsabilité contractuelle et extra contractuelle
 - le préjudice, évolution de la notion
- › Garantir la responsabilité
 - RC chef de famille
 - RC auto, spécificités et conséquences
 - dommages matériels et dommages corporels
 - dommages matériels et immatériels consécutifs ou non
 - responsabilité civile exploitation
 - responsabilité civile produits
 - responsabilité civile professionnelle
 - responsabilité des mandataires sociaux et EPL (employment practice liability)
- › Aperçus sur les régimes spécifiques de responsabilité
 - assurances de la construction
 - assurances médicales
 - questions environnementales

PRINCIPES ÉLÉMENTAIRES DE GESTION DU RISQUE

- › Coût de la cession du risque
- › Rétention du risque : comment ?
- › Investir dans la prévention
- › Autres systèmes de financement du risque

OBJECTIFS

- Faire le lien entre risques et patrimoine : assurer au "juste nécessaire".
- Analyser les garanties pour être en capacité de souscrire un risque dommage.
- Gérer son contrat : sinistres, modification de risque.
- Identifier les responsabilités pouvant être mises en jeu.
- Intégrer les principes élémentaires de gestion d'un risque pour mieux assurer les événements à charge de l'assureur.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un incontournable de la capacité en assurance
- L'expertise de l'intervenant, ancien courtier en assurance ayant eu une expérience en compagnie en tant que concepteur et tarificateur
- Une formation, très pratique, suivie d'exemples dans tous les domaines de couverture

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Collaborateurs en compagnies et mutuelles d'assurance, producteurs, garantisseurs, agents, courtiers, intermédiaires d'assurances, responsables administratifs et financiers, rédacteurs sinistres et gestionnaires de contrats d'assurances

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émergence et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 555 € HT - Réf : BAN-DOMM

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
 les 21 et 22 mars 2024
 les 20 et 21 juin 2024
 les 25 et 26 novembre 2024

Participant(e)

Mme M. Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
Tél. (ligne directe).....
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :
.....

Formation choisie

Titre.....
Référence.....
Dates.....
Lieu.....
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :

Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie.....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal | | | | | Ville.....
Téléphone..... Fax.....
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom..... Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
E-mail.....
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....
Numéro de prise en charge.....
Adresse de votre OPCO.....
Code postal | | | | | Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Prise en charge (si parcours certifiant) :
 CPF Entreprise OPCO